

GRIPPE

Maladie	Symptômes les plus fréquents	Transmission	Mesures additionnelles à mettre en place
Infection des voies respiratoires causée par un virus influenza.	Apparition brusque de fièvre et de toux, accompagnés d'au moins un des symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Douleur articulaire, musculaire; • Fatigue, lassitude; • Mal de gorge. 	Sécrétions du nez et de la bouche de la personne infectée et des mains contaminées.	Précautions de gouttelettes avec gants du début des symptômes jusqu'à 5 jours après le début des symptômes.

Particularités

Le résident malade doit, dans la mesure du possible, rester dans sa chambre en tout temps, jusqu'à au moins cinq jours après le début des symptômes. Si le résident partage sa chambre avec un autre résident, une distance de deux mètres doit être respectée entre les deux résidents. Si une distance de deux mètres ne peut être respectée, une séparation physique, comme un rideau ou un paravent, peut être installée entre les deux résidents.

Mesures de prévention pour les travailleurs

Personnel devant appliquer les mesures de prévention contre la transmission par gouttelettes	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Toute personne (travailleur ou visiteur) en contact avec un résident présentant les symptômes de la grippe.
Hygiène des mains	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Avec eau et savon ou solution hydro-alcoolique. ☐ Avant de donner des soins au résident et après l'avoir fait. ☐ Après le retrait des gants. ☐ Après tout contact avec l'environnement du résident (lit, poignée de porte, toilette). ☐ En sortant de la chambre.
Gants non stériles à usage unique	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Port de gants pour les soins personnels au résident ou pour tout contact avec l'environnement à risque d'être contaminé par les sécrétions du résident atteint de la grippe.
Blouse à manches longues	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Selon les pratiques de base (si risque d'éclaboussure).
Masque	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Avant d'entrer dans la chambre ou à moins de deux mètres d'un résident présentant une grippe.

Mesures de prévention pour les visiteurs

Visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Les visiteurs doivent respecter les mesures de prévention mises en place dans la chambre ou l'appartement du résident (voir la section ci-dessus : Mesures de prévention pour les travailleurs).
------------------	--

Mesures environnementales

Entretien ménager (nettoyage et désinfection de l'environnement du résident : chaise d'aisance, toilette, baignoire)	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Procéder selon la routine habituelle d'entretien ménager et lorsque les surfaces sont souillées.
Matériel de soins et équipement (appareil à pression, stéthoscope, matériel stérile, fauteuil roulant, marchette, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Apporter le minimum de matériel dans la chambre. ☐ Si l'équipement de soins ne peut être réservé au résident, il doit être nettoyé et désinfecté avant une prochaine utilisation avec un autre résident.
Matériel d'hygiène et de soins personnels	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Aucune mesure particulière. Utiliser les produits du résident.
Buanderie	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Le lavage peut se faire de façon habituelle avec un détergent commercial courant en utilisant de l'eau chaude ou tiède.
Vaisselle	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Aucune mesure particulière.
Nettoyage des liquides biologiques lors d'incidents	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Voir chapitre 3, section 3.10 de la page 34.
Gestion des déchets et du matériel contaminé	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Sac de plastique fermé et jeté dans les ordures ménagères.